

# AQVITANIA

TOME 33

2017

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,  
avec le concours financier  
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie  
et de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux,  
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

# SOMMAIRE

AUTEURS .....	7
---------------	---

## ARTICLES

O. NILLESSE, R. ARTHUIS, P. POIRIER, C. VISSAC, <i>L'agglomération fortifiée de hauteur de la fin du Premier âge du Fer de Mervent (Vendée), le rempart du Chêne Tord</i> .....	11
P. GARDES (dir.), L. BENQUET, T. LE DREFF, P. PÉFAU, M. SOLER, COLLAB. A. BADIE, F. CALLÈDE, L. CALLEGARIN, A. COIQUAUD, A. DARDENAY, A. DENYSIAK, C. RUIZ DARASSE, I. PINGEON, M. VIDAL, <i>L'agglomération de hauteur de Roquelaure-La Sioutat (Gers). Les occupations antiques</i> .....	39
D. FELLAGUE, <i>Nouvelle interprétation sur deux sculptures de Périgueux. Des fragments de chapiteaux figurés plutôt que des portraits funéraires ?</i> .....	127
P. DUMAS-LATTAQUE, <i>Un espace artisanal ou de stockage dans la partie nord de Vesunna : la fouille des caves de l'école élémentaire de la Cité à Périgueux</i> .....	137
A. BLANC, D. DUSSOT, L. LAMOINE, J. ROGER, <i>Inscriptions dans la cité des Lémovices : de nouveaux textes et de nouvelles lectures pour une meilleure connaissance de la population et de leurs pratiques funéraires</i> .....	149
N. BAILLS-BARRÉ, M. TIREL, <i>Les sépultures de nouveau-nés et de nourrissons découvertes hors des contextes funéraires traditionnels en Gaule Aquitaine (I<sup>er</sup> s. a.C -V<sup>e</sup> s. p.C)</i> .....	177

## RÉSUMÉS DE MASTER

P. CAUSSADE, <i>Les meules romaines dans le Sud-Ouest de la Gaule</i> .....	219
M. PILARD, <i>La cave gallo-romaine dans l'habitat privé rural et urbain des provinces romaines des Gaules (seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C.-IV<sup>e</sup> s. p.C)</i> .....	225
S. MÉRY, <i>Les boucles d'oreilles mérovingiennes dans le quart sud-ouest de la Gaule : inventaire, typo-chronologie, usages</i> .....	233
A. CROLA, <i>Potences, gibets et fourches patibulaires en Périgord du Moyen Âge à l'époque moderne</i> .....	237
A. TAUNAY, <i>Le mur de l'Atlantique : la défense de l'entrée de l'estuaire de la Gironde (Royan-Pointe de Grave). État des lieux et perspectives de recherches</i> .....	241

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	
-----------------------------	--

# AUTEURS

ARTHUIS Rémy	Inrap Grand-Ouest, UMR 6566 CReAAH ; remy.arthuis@inrap.fr.
BADIE Alain	USR 3155 IRAA ; badie@mmsh.univ-aix.fr
BAILLS-BARRÉ Nathalie	Post-doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chargée d'études à la CRDOA ; nathalie.baills@culture.gouv.fr
BENQUET Laurent	Inrap, UMR 5608 TRACES ; laurence.benquet@inrap.fr
BLANC Aurélien	Diplômé en master Histoire, Civilisations, patrimoine, Université Clermont-Auvergne ; ab.aurelienblanc@gmail.com
CALLÈDE Fabien	Inrap Grand-Sud-Ouest ; fabien.callede@inrap.fr
CALLEGARIN Laurent	EHEH ; laurent.callegarin@casadevelazquez.org
CAUSSADE Pierre	doctorant , UMR 5607 Ausonius ; pierre.caussade@wanadoo.fr
COQUAUD Audrey	CERAGAS ; audrey.coiquaud@gmail.com
CROLA Anne	Diplômée en master Archéologie et Sciences de l'Archéologie, Université Bordeaux Montaigne ; anne.crola@etu.u-bordeaux-montaigne.fr
DARDENAY Alexandra	Université Toulouse – Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES ; adardenay@yahoo.fr
DENYSIAK Anaïs	CERAGAS ; anais.denysiak@gmail.com
DUMAS-LATTAQUE Pierre	Archéologue, Bureau d'études Éveha ; pierre.dumas-lattaque@eveha.fr
DUSSOT Dominique	Ingénieur d'études, ministère de la Culture ; dominique.dussot@culture.gouv.fr
FELLAGUE Djamilia	Maitresse de conférences, Univ. Grenoble-Alpes, Luhcie ; djamilafellague@yahoo.fr
GARDES Philippe	Inrap, UMR 5608 TRACES ; philippe.gardes@inrap.fr
LAMOINE Laurent	Maitre de conférences, Université Clermont-Auvergne ; laurent.lamoine@uca.fr
LE DREFF Thomas	UMR 5608 TRACES ; thomas.le.dreff@gmail.com
MÉRY Sabine	Diplômée en master Archéologie et Sciences de l'Archéologie, Université Bordeaux Montaigne ; sabine.mery@etu.u-bordeaux-montaigne.fr
NILLESSE Olivier	Inrap Grand-Ouest, UMR 6566 CReAAH ; olivier.nillesse@inrap.fr
PÉFAU Pierre	Université Toulouse – Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES ; pierre.pefau@etu.univ-tlse2.fr
PILARD Martin	Doctorant, UMR 5607 Ausonius ; pilard-martin@hotmail.fr
POIRIER Philippe	Inrap Grand Sud-Ouest, UMR 5554 ISEM ; philippe.poirier@inrap.fr.
ROGER Jacques	Ingénieur d'études, ministère de la Culture ; jacques.roger@culture.gouv.fr
RUIZ DARASSE Coline	UMR 5607 Ausonius ; coline.ruiz-darasse@u-bordeaux-montaigne.fr
SOLER Matthieu	UMR 5608 TRACES ; iehl007@gmail.com
PINGEON Iris	Université Toulouse – Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES ; ipingeon@gmail.com
TAUNAY Anaïs	Diplômée en master Archéologie et Sciences de l'Archéologie, Université Bordeaux Montaigne ; anais.taunay@hotmail.fr
TIREL Mélissa	doctorante, UMR 6566 CReAAH ; melissa.tirel60@gmail.com
VIDAL Michel	Conservateur du patrimoine honoraire ; vidalmichel@hotmail.fr
VISSAC Carole	GéoArchÉon ; carole.vissac@wanadoo.fr.

Martin Pilard

Mémoire de master 2  
sous la direction d'Alain Bouet  
Université Toulouse-Jean-Jaurès, 2015

# La cave gallo-romaine dans l'habitat privé rural et urbain des provinces romaines des Gaules (seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C.-IV<sup>e</sup> s. p.C)

Depuis le XVIII<sup>e</sup> s. p.C.<sup>1</sup>, les découvertes de caves gallo-romaines sont nombreuses. Toutefois, elles ont rarement fait l'objet d'études approfondies. Avant les années 2010, seulement deux travaux leur avaient été entièrement consacrés<sup>2</sup>. Cependant, parmi ces recherches, seule celle d'O. Cortet est une comparaison de sous-sols issus de différents sites archéologiques. Cette méthode, seulement réutilisée en 2011<sup>3</sup> et en 2014<sup>4</sup>, est apparue la meilleure pour saisir la place des caves dans l'habitat privé des provinces romaines des Gaules.

Selon A. Rey<sup>5</sup>, le nom féminin "cave" est issu de l'adjectif *cavus* qui signifie "creux". À l'époque médiévale, on utilise le terme *cavea* au sens de cellier. Ce n'est qu'à partir des années 1360 que *cavea* devient *cave* et désigne le lieu souterrain où l'on conserve des provisions. Il convient de ne pas confondre la cave et le cellier. Ce dernier est bien une pièce servant de garde-manger, mais il n'est pas aménagé en sous-sol<sup>6</sup>. Cette confusion se produit parfois<sup>7</sup>, d'autant plus que la définition varie selon les époques<sup>8</sup> et les régions<sup>9</sup>. Ainsi, nous définissons la cave comme une pièce bâtie, c'est-à-dire un espace clos à fond plat, entièrement ou partiellement excavée et possédant une ou plusieurs ouvertures donnant sur l'extérieur. Elle est accessible par divers aménagements (escaliers, rampes, échelles). Prendre en compte les pièces semi-enterrées paraît essentiel puisqu'elles présentent les mêmes caractéristiques que celles mentionnées ci-dessus, à la différence que leur partie enterrée est trop peu profonde pour qu'un homme puisse s'y tenir debout. En outre, dans l'architecture romaine où les pièces de plain-pied sont la norme<sup>10</sup>, leur présence contraste autant que les pièces entièrement excavées. Enfin, distinguer les caves et les celliers<sup>11</sup> entraînerait un cloisonnement de la recherche, ce qui nuirait à la compréhension de ces pièces.

---

1- Pierre-Clément De Grignon a découvert 81 structures enterrées entre 1774 et 1775 sur la montagne du Châtelet en Haute-Marne (52). Voir Lepage 1990 et 1991.

2- Lefolle-Noirot 1970 ; Cortet 1971. Il convient également d'ajouter à cette liste l'étude consacrée par Mangin 1981 à un quartier d'Alésia car elle complète l'analyse élaborée par M. Lefolle-Noirot sur les caves alisiennes.

3- Groetembrill 2011.

4- Adrian *et al.* 2014.

5- Rey 2012, 626.

6- Collectif 1992, 344 ; Parain 1979, 159.

7- Par exemple Griffisich *et al.* 2088, 2, 998-999.

8- Voir notamment les différences entre les traductions de M. Cabaret-Dupaty (Paris, 1843) et de R. Martin et C. Guiraud (Paris, 1976) du chapitre *De cella vinaria* (1.18) du *Traité d'agriculture* de Palladius.

9- *Ibid.*

10- Adam 2011 ; Gros 2006.

11- Adrian *et al.* 2014, 369.

La consultation des *Cartes archéologiques de la Gaule* (CAG), du catalogue *DOLIA* de l'Institut national de recherche en archéologie préventive (Inrap) et la seule prise en compte des caves découvertes lors de fouilles ayant eu lieu après 1943<sup>12</sup> a montré qu'il y avait mention d'au moins 912 sous-sols<sup>13</sup> sur le territoire hexagonal<sup>14</sup>. Parmi ces dernières, ce mémoire a pris en compte les 296 caves (106 en campagne et 190 en ville)<sup>15</sup> les mieux documentées.

La cave rurale gallo-romaine était essentiellement une pièce enterrée de forme rectangulaire d'un peu plus d'une dizaine de mètres carrés, édifiée en *opus vittatum*, et au sol de terre battue. Elle était accessible grâce à un escalier droit en pierre placé à la perpendiculaire d'un de ses murs. Étant principalement située dans la *pars urbana* d'une villa, et plus précisément dans le bâtiment où logeait le propriétaire des lieux<sup>16</sup>, elle était couverte par un plafond constitué de poutres et de planches. Celui-ci supportait le sol de la pièce surmontant la cave. Pour l'éclairer et l'aérer, un soupirail ébrasé était aménagé dans la partie supérieure d'un mur, ce qui indique que les parois d'une cave n'étaient pas totalement enterrées. Dans un de ses murs était installée au moins une niche lui permettant de remplir sa fonction principale : le stockage. Ainsi, ce type de pièce avait un plan standardisé (fig. 1). Même si chaque cave possédait une ou des spécificités (présence d'enduits peints, d'emplacements à amphores, de puisards, etc.), elle conservait les traits principaux évoqués ci-dessus. Les autres fonctions constatées sont des activités artisanales comme la mouture<sup>17</sup> ou encore le tissage<sup>18</sup>. Les attestations d'utilisation de ces structures souterraines comme lieu de culte sont rares. Dans ces cas, il semble que ce rôle était annexe car il se greffait à celle de stockage. Effectivement, des sous-sols mis au jour à Marolles-sur-Seine (77) et à Villers-le-Sec (95)<sup>19</sup> ont livré des statuettes de divinités protectrices (Vénus, déesse-mère, etc.) dans la couche contenant les grains. Ces caractéristiques architecturales dominantes et la fonction principale qu'était l'entreposage sont également attestées dans les sous-sols des établissements ruraux, des *partes rusticae* et dans les établissements routiers<sup>20</sup>.

Le plan des sous-sols citadins était lui aussi standardisé et quasi-identique à celui de ses homologues ruraux (fig. 1). La cave urbaine était surtout située au sein d'un habitat populaire des agglomérations secondaires ou des chefs-lieux de cité sans toutefois être absente des *domus*<sup>21</sup>. Le fait que son escalier débouchait principalement dans la cour du logis la rendait aisément accessible. En effet, sa fonction principale était, là encore, le stockage. D'autres fonctions peuvent être envisagées, voire être combinées avec l'entreposage. Parmi les activités artisanales clairement observées, il y a le tissage<sup>22</sup> et le travail du métal<sup>23</sup>.

12- Année de la parution du 1<sup>er</sup> numéro de la revue *Gallia* et de son bilan annuel des fouilles ayant eu lieu sur le territoire français.

13- Nombre qu'il convient d'augmenter du fait des découvertes ayant eu lieu après la sortie de chaque CAG.

14- À noter que le Haut-Rhin et Bas-Rhin n'ont pas été pris en compte.

15- Les 106 caves rurales (58 en Gaule Belgique, 47 en Gaule Lyonnaise et une en Narbonnaise) étaient réparties sur 81 sites. Les 190 caves citadines (100 en Gaule Belgique, 82 en Lyonnaise et huit en Aquitaine) étaient réparties sur 65 agglomérations.

16- Dans les cas où les caves étaient isolées des bâtiments les plus imposants des *partes* ou de l'établissement rural, A. Ferdière (Ferdrière 1979-1985, 357-373) pense que ces sous-sols étaient couverts par le plancher d'un grenier à céréales. Au sein de notre base de données cela peut par exemple concerner une cave de la *pars urbana* de la villa de Chirmont (80) (Molière 1978), le sous-sol de l'établissement rural de Mazerny (08) (Mazerny dans la CAG des Ardennes) ou encore celui de la *pars rustica* de la villa de Bourlon (62) (Jacques 1981, 30-32 et 95.).

17- Dans une cave découverte dans la *pars rustica* d'une villa de Contrexéville (88), a été retrouvée une meule de grès posée sur le niveau d'occupation. Pour la fouilleuse (Boucher 2002, 31-46.), il s'agit d'une indication sur la fonction de cette pièce.

18- Une cave de l'établissement rural de Tigéry (91) (Morin 2005, 101.) a dû héberger un métier à tisser, car on a retrouvé quatre trous de poteaux creusés dans le niveau de circulation pouvant correspondre aux ancrages de l'appareil.

19- Mattered 2001, 155.

20- Par exemple la cave de l'établissement routier d'Ahuy (21) (Devevey 2009 et 2012).

21- Type d'habitat réservé aux catégories sociales les plus aisées.

22- Une cave de Tremblay-Les-Villages (28) (Morin, éd. 2003) présente le même cas de figure que celle de Tigéry évoquée plus haut.

23- Selon ses fouilleurs, la cave de Cuts (60) (Angot & Rapin 1978, 4-5.) occupée entre le I<sup>er</sup> s. p.C. et la première moitié du IV<sup>e</sup> s. aurait accueilli un atelier de fausses monnaies. Un sous-sol semi-enterré contenant un atelier de forgeron, accolé à un bâtiment, a été découvert à Blessey-Salmaise (21) (Mangin et al. 2000, 154-156).



Fig. 1. Exemples de plans de caves rurales et urbaines (DAO M. Pilard).

Quelques sous-sols urbains ont peut-être été utilisés comme lieu de culte. Dans la ville de Chartres (28) la fouille de la “cave du magicien”<sup>24</sup> a livré des objets rituels vraisemblablement rangés dans des meubles. À Entrains-sur-Nohain (21)<sup>25</sup>, une statuette de divinité a été découverte encore en place dans une niche<sup>26</sup>. De plus, si l’on retient l’idée qu’une cave urbaine pouvait servir de lieu de résidence, il n’est pas impossible d’imaginer qu’un culte domestique visant à protéger la maisonnée pouvait s’y exercer.

Dans la mesure où une agglomération entraîne la concentration d’un nombre important d’individus dans un espace limité, il est logique que l’habitat se “verticalise” dans le but de le rentabiliser. Les citadins

24- Joly, éd. 2010, 125-209.

25- Devauges 1970, 480.

26- Un cas identique est attesté à Avenches (Suisse) (Groetembril 2011, 302).

gallo-romains des régions à caves se sont donc probablement approprié ces dernières pour en faire des pièces de vie. La cave d'un habitat populaire de Mandeuze (25)<sup>27</sup> ou encore des locaux enterrés présents au sein de certaines *domus* de Limoges (87)<sup>28</sup> ou de Meaux (77)<sup>29</sup> étaient ornés d'enduits peints. Il paraît ainsi peu probable que les propriétaires se soient contraints à décorer de façon aussi élaborée et coûteuse une pièce de stockage dans laquelle ils ne seraient restés que peu de temps. Dans une *domus* de Bordeaux (33)<sup>30</sup>, il est question d'une pièce de vie de plain-pied, creusée pour devenir partiellement enterrée. Deux caves de *domus* d'Amiens (80)<sup>31</sup> débouchaient sur une cour à péristyle localisée dans le corps du bâtiment où les maîtres de maison logeaient. Si celles-ci avaient été des espaces d'entreposage, il est peu vraisemblable qu'ils aient accepté d'être dérangés par le va-et-vient des serviteurs se rendant dans le sous-sol<sup>32</sup>. Dans la mesure, où les pièces de plain-pied des habitats populaires étaient principalement dédiées aux activités artisanales et domestiques, on peut imaginer, à l'instar de M. Mangin<sup>33</sup>, que les propriétaires se reposaient plutôt à l'intérieur des sous-sols et utilisaient tables, meubles et niches pour ranger leurs affaires<sup>34</sup>.

Columelle<sup>35</sup> accorde une grande importance au rangement des objets au sein d'une villa. Plus un objet est utilisé, plus il doit être facile d'accès. Ce principe semble avoir été respecté au sein des espaces enterrés et semi-enterrés ruraux et urbains. Les cupules à céramiques ou bien les banquettes étaient, en effet, généralement installées le long des murs de manière à laisser un espace de circulation vierge de tout obstacle au centre de la pièce.

Parmi la sélection de 912 caves, la part de la Gaule Belgique est de 53 %, celle de la Lyonnaise 44,30 %, celle de l'Aquitaine 1,60 % et celles de la Narbonnaise 1,10 %. La figure 2 montre cette prédominance des provinces les plus au nord. On voit ainsi que les caves gallo-romaines sont principalement concentrées dans le Nord, le Centre, le Centre-Est et l'Est de la France. À ces zones, il convient de rajouter la Basse<sup>36</sup> et la Haute-Normandie. Plus on monte vers le nord de la France, plus le nombre de caves par département est important. La limite semble être marquée par le cours de la Loire. Les raisons climatiques, pédologiques et géologiques n'expliquent qu'en partie cette différence nord-sud. L'explication est principalement culturelle. En effet, une cave permet de gagner en chaleur durant l'hiver et en fraîcheur durant l'été<sup>37</sup>. Ainsi, cette structure aurait pu être adoptée par les habitants de Narbonnaise pour atténuer les effets des périodes estivales méditerranéennes<sup>38</sup>. En toute logique, les bâtisseurs de caves ont réalisé leurs travaux en s'appuyant sur des sols aux caractéristiques pédologiques<sup>39</sup> et géologiques<sup>40</sup> facilitant les creusements et assez compacts pour pouvoir contenir la structure. Ces sols sont majoritaires dans les provinces d'Aquitaine et de Narbonnaise. Pourtant, au sein de ces territoires, les sous-sols d'époque romaine sont quasi-inexistants.

27- Cortet 1971, 116-118 ; Lerat 1968, 448.

28- Groetembrill 2011.

29- Lerou & Lerou 1972, 182-186.

30- Bergeret 1998.

31- Binet 2007, 43-61.

32- Cette idée n'est toutefois pas à écarter. Effectivement, par sa position souterraine, le sous-sol n'empiétait pas sur l'espace vital des maîtres de maisons. De fait, on peut aussi supposer que l'on y stockait outils et ustensiles nécessaires à l'entretien des pièces disposées autour du péristyle où permettant de répondre aux demandes des maîtres.

33- Mangin 1981, 233-235.

34- Il convient cependant de nuancer cette hypothèse puisque les bâtiments urbains possédaient vraisemblablement un ou plusieurs étages. Dans ce cas, les pièces d'étage avaient une fonction résidentielle et les caves un rôle d'entreposage.

35- Col., *De l'agriculture*, 2 et 3.12.

36- Les cartes archéologiques du Calvados, de la Manche et de l'Orne sont fort peu détaillées par rapport à leurs homologues des autres départements...

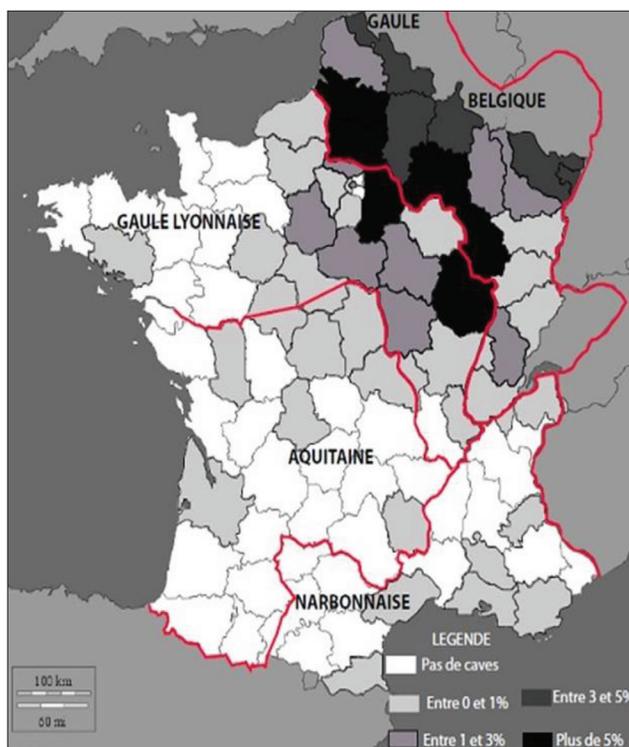
37- Parain 1979, 159.

38- En revanche, les habitants de la Gaule Belgique et de la Gaule Lyonnaise ont utilisé les caves pour s'adapter aux fortes amplitudes thermiques des climats de ces zones (Goëlou 2013).

39- Duchaufour 1988, 33 ; Baize & Girard, éd. 1992, 139.

40- L'échelle de Mohs (Foucault & Raoult 2014) permet de classer les solides selon leur dureté sur une échelle de un à dix (le maximum étant dix). La calcite et la majeure partie des roches sédimentaires sont classées au niveau trois tandis que les lames métalliques le sont entre cinq et six. Ces sols géologiques couvraient la Gaule Belgique et la Gaule Lyonnaise ainsi que l'ouest de l'Aquitaine romaine, le sud et l'est de la Narbonnaise (Collectif 2013).

Fig. 2. Répartition (par proportion) des caves gallo-romaines découvertes en France (DAO M. Pilard d'après le fond de carte de D. Dalet).



Tacite<sup>41</sup> rapporte que les Germains avaient l'habitude de creuser des cavités souterraines pour stocker du grain<sup>42</sup> et se protéger de la rigueur de l'hiver. Germains et Gaulois partageant la même culture laténienne<sup>43</sup>, il est logique de considérer que les tribus de la Gaule septentrionale aménageaient le même type d'excavation que leurs voisins de Germanie. Plusieurs sites protohistoriques hexagonaux possédaient des caves. La résidence aristocratique rurale de Saint-Martin-des-Entrées (14) du début du II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>44</sup>, a livré, par exemple, 94 petites pièces semi-enterrées non recouvertes par un bâtiment ainsi qu'un édifice sur cave. Des caves ont aussi été retrouvées au sein de l'oppidum de Corent (63)<sup>45</sup> occupé entre 140 et 40 a.C dont une au plan très semblable à celle placée sous l'édifice de Saint-Martin-des-Entrées (14)<sup>46</sup>. L'oppidum de Bibracte possédait également des petites pièces semi-excavées<sup>47</sup>, de même dans l'agglomération laténienne de Besançon (25)<sup>48</sup>. Ainsi, les caves gallo-romaines s'inscrivent dans la continuité d'une tradition celtique, phénomène déjà constaté par O. Cortet<sup>49</sup>.

41- Tac., Ger., 16.

42- Cette technique peut faire allusion au stockage en silo ou au stockage en cave.

43- Audouze & Buschenschutz 1989, 53-56.

44- Marcigny *et al.* 2004.

45- Poux 2012, 84-85.

46- *Ibid.* 294.

47- Par exemple, les trois caves construites lors de trois états successifs s'échelonnant entre 130 et 30 a.C. dans la maison 1 du Parc aux Chevaux. Voir Paunier & Luginbühl 2004.

48- Guilhot & Goy 1992, 62.

49- Cortet 1971, 263.

Après la conquête, les Gaulois ont continué à construire et à utiliser des sous-sols<sup>50</sup>. En effet, les caves rurales<sup>51</sup> et urbaines<sup>52</sup> ont principalement été mises en place durant le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. p.C., et on les retrouve dans des *partes urbanae* ou encore dans des *domus*, symboles de la romanité. Les seuls changements notables entre les caves protohistoriques et les caves gallo-romaines sont les matériaux de construction utilisés dans la mise en œuvre. On passe ainsi d'espaces édifiés en matériaux périssables (même si les caves en bois et/ou en terre sont encore présentes à l'époque romaine) à des constructions de pierres liées au mortier. La romanisation des caves est également visible à travers les enduits peints présents dans certaines d'entre elles. Ainsi, les changements de mentalités provoqués par la romanisation ont été déterminants pour les habitants de la Gaule Belgique et de l'Est de la Gaule Lyonnaise. Ils ont cessé de voir le sous-sol comme un espace nécessaire, en privilégiant les bâtiments avec pièces de plain-pied. Ce délaissement a donc entraîné une diminution des constructions et un important mouvement de comblement de ces locaux. Ce mouvement semble avant tout avoir particulièrement été actif durant le III<sup>e</sup> s. p.C. puis le IV<sup>e</sup> s. p.C.<sup>53</sup> en raison des difficultés que connaissaient les territoires où les caves étaient principalement présentes<sup>54</sup> durant cette période. La crise du III<sup>e</sup> s. p.C. a donc eu pour effet d'accélérer les changements de mentalités et sociétaux amorcés au II<sup>e</sup> s. p.C. Ainsi au IV<sup>e</sup> s. p.C., la société gallo-romaine tardive juge les caves presque inutiles aussi bien en campagne qu'en ville.

## Sources antiques

- |   |  |
|---|--|
| Columelle, <i>De l'agriculture</i> , livre XII : <i>De l'intendante</i> , éd. J. André, CUF, Paris, 1988.   | Palladius, <i>Traité d'agriculture</i> , éd. R. Martin et C. Guiraud, CUF, Paris, 2010 (1 <sup>re</sup> éd. 1976). |
| Palladius, <i>Traité d'agriculture</i> , éd. M. Cabaret-Dupaty, Bibliothèque latine française, Paris, 1843. | Tacite, <i>La Germanie. Texte établi et commenté</i> , éd. J. Perret, CUF, Paris, 1967.                            |

## Bibliographie

- |   |   |
|---|---|
| Adam, J.-P. [1984] (2011) : <i>La construction romaine, matériaux et techniques</i> , Paris.  | Balmelle, C., H. Eristov et F. Monier, éd. (2011) : <i>Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen-âge, Actes du colloque international, université Toulouse-II Le Mirail, 9-12 octobre 2008</i> , Aquitania Suppl. 20, Bordeaux. |
| Adrian, Y.-M., C. Beurion, L. Dagmar et S. Le Maho (2014) : "Les caves gallo-romaines dans les campagnes de Haute-Normandie", <i>RAO</i> , 31, 369-402. | Bergeret, A. (1998) : <i>Gare Citram. Bordeaux, Gironde. Évolution d'un quartier périphérique de Bordeaux antique et médiévale. Habitat antique et nécropole du haut Moyen-âge</i> , DFS, Afan, Bordeaux.   |
| Angot, J.-P. et A. Rapin (1978), "Informations des fouilles de Cuts", <i>Revue archéologique de l'Oise</i> , 14, 4-5.                                   | Billoret, R. (1970) : "Circonscription de Lorraine", <i>Gallia</i> , 28 (2), 281-315.   |
| Audouze, F. et O. Buchsenschutz (1989) : <i>Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique</i> , Paris.   | Binet, E. (2007) : "Amiens : l'apport de deux opérations préventives (sites du Palais des Sports-Coliseum et ancien Garage Ciroën)", in : Hanoune, éd. 2007, 43-61.   |
| Baize, D. et M.-C. Girard, éd. (1992) : <i>Référentiel pédologique : principaux sols d'Europe</i> , Paris.  |   |

50- Même si peu de caves ont été construites durant la seconde moitié de la Tène finale (seulement 12 caves du corpus).

51- 62 % d'entre elles.

52- 63 % d'entre elles.

53- Seulement 9 % des sous-sols urbains et 9 % des sous-sols ruraux sont construits durant ces siècles tandis que 50 % des urbains et 46 % des ruraux sont comblés.

54- Chastagnol 1982, 52 ; Carrié & Rousselle 1999, 534.

- Boucher, K. (2002) : "Un établissement rural gallo-romain", in : Rothiot, éd. 2002, 31-46.
- Carrié, J.-M. et A. Rousselle (1999) : *L'Empire romain en mutation des Sévères à Constantin (192-337)*, Paris.
- Chastagnol, A. (1982) : *L'évolution politique, sociale et économique du monde romain : 284-363*, Paris.
- Collectif (1992) : *Dictionnaire de l'Académie de française*, Paris.
- Collectif (2013) : "Cartes géologiques", *Géosciences pour une Terre durable*, [en ligne] <<http://infoterre.brgm.fr/cartes-geologiques>>, consulté le 10 novembre 2017.
- Cortet, O. (1971) : *Sous-sols caves dans l'habitat gallo-romain : Côte d'Or (excepté Alésia), Haute-Marne, Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Yonne*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne.
- Devauges, J.-B. (1970) : "Les sculptures gallo-romaines découvertes sur le chantier de Chambault à Entrains (Nièvre) de 1962 à 1969", *RAE*, 21, 461-482.
- Devevey, F. (2009) : *Ahuy, les Presles (Côte d'Or)*, RFO, Inrap Grand-Est-Sud.
- (2012) : *Ahuy, les Presles (Côte d'Or). Nouvelles données, un établissement "routier" du Bas-Empire*, Inrap Grand-Est-Sud.
- Duchauffour, P. (1988) : *Pédologie*, Paris.
- Ferdière, A. (1979-1985) : "Recherches sur les contextes de découvertes archéologiques de céréales", in : Sigaut, éd. 1979-1985, 357-376.
- Foucault, A. et Raoult, J.-F. (2014) : *Dictionnaire de Géologie*, Paris.
- Goëlou, E. (2013) : "Les climats de France", *Blog de l'Université d'Angers*, [en ligne] <<http://blog.univ-angers.fr/lesclimatsdefrance/>>, consulté le 10 novembre 2017.
- Griffiths, J.-N., D. Maignan et D. Mordant (2008) : *La Seine-et-Marne*, CAG 77/1-2, Paris.
- Groetembriil, S. (2011) : "La question des pièces souterraines peintes en Gaule", in : Balmelle et al., éd. 2011, 301-321.
- Gros, P. [1996](2006) : *L'architecture romaine : du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, II : *Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris.
- Guilhot, J.-O. et C. Goy (1992) : *20 000 m<sup>3</sup> d'Histoire. Les fouilles du parking de la mairie de Besançon*, Besançon.
- Guillaumet, J.-P. (1972) : "Les constructions enterrées de la Tène finale en Brie", *Bulletin archéologique du Vexin français*, 7-8, 164-168.
- Hanoune, R., éd. (2007) : *Les villes romaines du Nord de la Gaule*, Revue du Nord Suppl. 10, Lille.
- Hurtrelle, J. et A. Jacques (1983) : "Fouilles de sauvetage avant la construction de l'Hôtel de département", *Bulletin historique et archéologique du Pas-de-Calais*, 11 (3), 259-337.
- Jacques, A. (1981) : "la villa de Bourlon", *Bulletin des monuments historiques : Pas-de-Calais*, 11 (1), 30-32 et 95.
- Joly, D., éd. (2010) : "L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chatres/Autricum", *Gallia*, 67 (2), 125-209.
- Koehler, A. (1994) : "Villes-sur-Lumes, Les Sartheaux", *Bilan Scientifique 1993*, Châlons-en-Champagne, 23-25.
- Lefolle-Noiroit, M. (1970) : *Les sous-sols gallo-romains d'Alésia*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne.
- Léman, P. (1975) : "Circonscription du Nord", *Gallia*, 33 (2), 267-290.
- Leng, F. (1990) : *Le Mont-Rivel: site gallo-romain en Franche-Comté, Champagnole*.
- Lepage, L., éd. (1990) : *la ville gallo-romaine du Châtelet. Les fouilles du XVIII<sup>e</sup> siècle*, I, Saint-Dizier.
- (1991) : *La ville gallo-romaine du Châtelet. Les fouilles du XVIII<sup>e</sup> siècle*, II, Saint-Dizier.
- Lerat, L. (1968) : "Circonscription de Franche-Comté", *Gallia*, 26 (2), 435-472.
- Lerou, P. et R. Lerou (1972) : "La construction souterraine de la ruelle des Capucins à Meaux", *Bulletin archéologique du Vexin français*, 7-8, 182-186.
- Mangin, M. (1981) : *Un quartier de commerçants et d'artisans à Alésia : contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, Dijon.
- Mangin, M., J.-L. Courtadon, P. Fluzin et E. de Laclose (2000) : *Village, forges et parcelles aux Sources de la Seine : l'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or)*, Besançon.
- Marcigny, C., H. Lepaumier, V. Carpentier, S. Clément-Sauleau, V. Mattered-Zeck, E. Gaumé, E. Ghesquière et D. Giazzon (2004) : "Un établissement agricole à caractère "aristocratique" du second âge du Fer à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados)", *RAO*, 21, 63-94.
- Mattered, V. (2001) : *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*, Archéologie des plantes et des animaux 1, Montagnac.
- Michel, K. (2011) : *Nubécourt (Meuse) "Aux Villées" : TGV Est - Lot 31*, rapport de fouille, Inrap Grand-Est-Nord.
- Molière, J. (1978), *Fouille d'une cave gallo-romaine à Vieux Chirmont*, rapport de fouille, SRA Picardie.
- Morin, J.-L. (2005) : *Tigery (Essonne), Zac des Fossés Neufs : un établissement rural de l'antiquité au XI<sup>e</sup> siècle*, rapport de fouille, Inrap Centre-Île-de-France.
- Morin, J.-M., éd. (2003) : *RN 154. Déviation de Boullay-Mivoye : communes de Tremblay-les-Villages et du Boullay-Thierry (28). Les Baudets/Bronville : agglomération du Haut-Empire et habitat groupé mérovingien*, rapport de fouille, Afan, Orléans.
- Parain, C. (1979) : *Outils, ethnies et développement historique*, Paris.
- Paunier, D. et T. Luginbühl (2004) : *Bibracte : le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*, Bibracte 8, Glux-en-Glenne.
- Pietri, C. (1973) : "Circonscription du Nord", *Gallia*, 31 (2), 313-321.
- Poux M. (2012) : *Corent : voyage au cœur d'une ville gauloise*, Paris.
- Rey, A. (2012) : *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris.
- Rollet, P. (1998) : "Villes-sur-Lumes, Les Sartheaux", *Bilan scientifique 1997*, Châlons-en-Champagne, 38-40.
- Rothiot, J.-P., éd. (2002) : *Des sources au thermalisme Contrexéville-Vittel, Actes des journées d'études vosgiennes, Contrexéville-Vittel, 27-28 octobre 2001*, Mirecourt.
- Sigaut, F., éd. (1979-1985) : *Les réserves de grains à long terme. Techniques de conservations et fonctions sociales dans l'histoire*, III, fasc. 2, Paris.
- Thiébault, S. (2010) : *Archéologie environnementale de la France*, Paris.
- Van Ossel, P. (1992) : *Établissements ruraux de l'Antiquité Tardive dans le nord de la Gaule*, Gallia Suppl. 51, Paris.

